



Communiqué

Pour diffusion immédiate

DÉMARCHE DE PARTICIPATION PUBLIQUE CONCERNANT L'AVENIR DU SITE DE L'ANCIENNE BRIQUETERIE

PLUS DE DÉTAILS SUR L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 2020

La Prairie, le 20 décembre 2019 – Tel que précédemment annoncé, la Ville de La Prairie lancera une démarche complète de participation publique en lien avec l'avenir du terrain de l'ancienne briqueterie. Cette démarche s'échelonnera sur plusieurs mois et commencera par une assemblée publique, le 28 janvier 2020.

« J'invite les citoyens à saisir cette occasion et à participer en grand nombre à cette réflexion collective sur l'avenir de ce site. Nous serons là pour les informer, les écouter et échanger avec eux. Nous sommes enthousiastes à l'idée d'offrir, une fois de plus, la possibilité à tous de prendre part à une telle démarche », a déclaré le maire, Donat Serres.

L'objectif de cette première séance sera notamment d'informer les citoyens des différentes étapes que comprendra ce processus de participation citoyenne et de discuter avec eux des meilleures manières de réussir cette démarche collective. On y abordera les moyens de s'informer, de concevoir des options de développement et de faire, ensemble, les choix les plus appropriés.

La Ville estime que les conditions de succès de cette démarche reposeront sur l'ouverture et la transparence. Afin de permettre à tous les groupes intéressés et aux citoyens de faire valoir leur opinion, elle accordera des délais suffisants pour que les gens puissent bien se préparer.

Les grands jalons de la démarche

1. Le printemps 2020 sera destiné à informer : compréhension des aspects légaux, environnementaux, urbanistiques, économiques et sociaux.
2. L'automne 2020 sera dédié à bâtir, ensemble, différentes options potentielles de développement : ateliers créatifs, présentations, etc.
3. L'hiver 2020-2021 permettra d'élaborer des critères de décision pour la sélection de ces options de développement.

Une invitation officielle à toutes et à tous sera publiée sur le site Internet de la Ville et affichée dans les points de services de la municipalité dès le début du mois de janvier 2020.

À propos de La Prairie

Riche de plus de 350 ans d'histoire, La Prairie offre une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés. Dynamique grâce à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle mise sur un développement économique durable pour maintenir un niveau de taxation compétitif. Ses nombreux attraits touristiques, son site patrimonial, ses parcs de conservation, son marché public et sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont quelques-uns de ses atouts indéniables. Située en Montérégie, dans la MRC de Roussillon, La Prairie est une ville en plein essor, résolument tournée vers l'avenir, qui compte 25 604 résidents.

— 30 —

Source :

Service des communications

Ville de La Prairie | 450 444-6635 | communications@ville.laprairie.qc.ca